

Secteurs de pêche

Dates à retenir
Chaque année, l'AAPPMA de Jugon les Lacs organise différentes animations, pré-ouverture en mars, concours de pêche de la carpe, concours du plus gros carnassier... Merci de venir nombreux et de vous informer auprès de la maison pêche et nature.

Animations
La Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor est un centre d'animation où chacun pourra s'initier à la pêche. Atelier pêche et Nature, animations pêche et nature, club pêche... Information et programme au 02 96 50 60 04 ou maisondelapeche@wanadoo.fr

L'atelier pêche et nature
Pour bien débuter ou simplement continuer à progresser nous invitons les plus jeunes au sein de notre atelier pêche et nature. Informations Maison pêche et nature des Côtes d'Armor au 02 96 50 60 04.

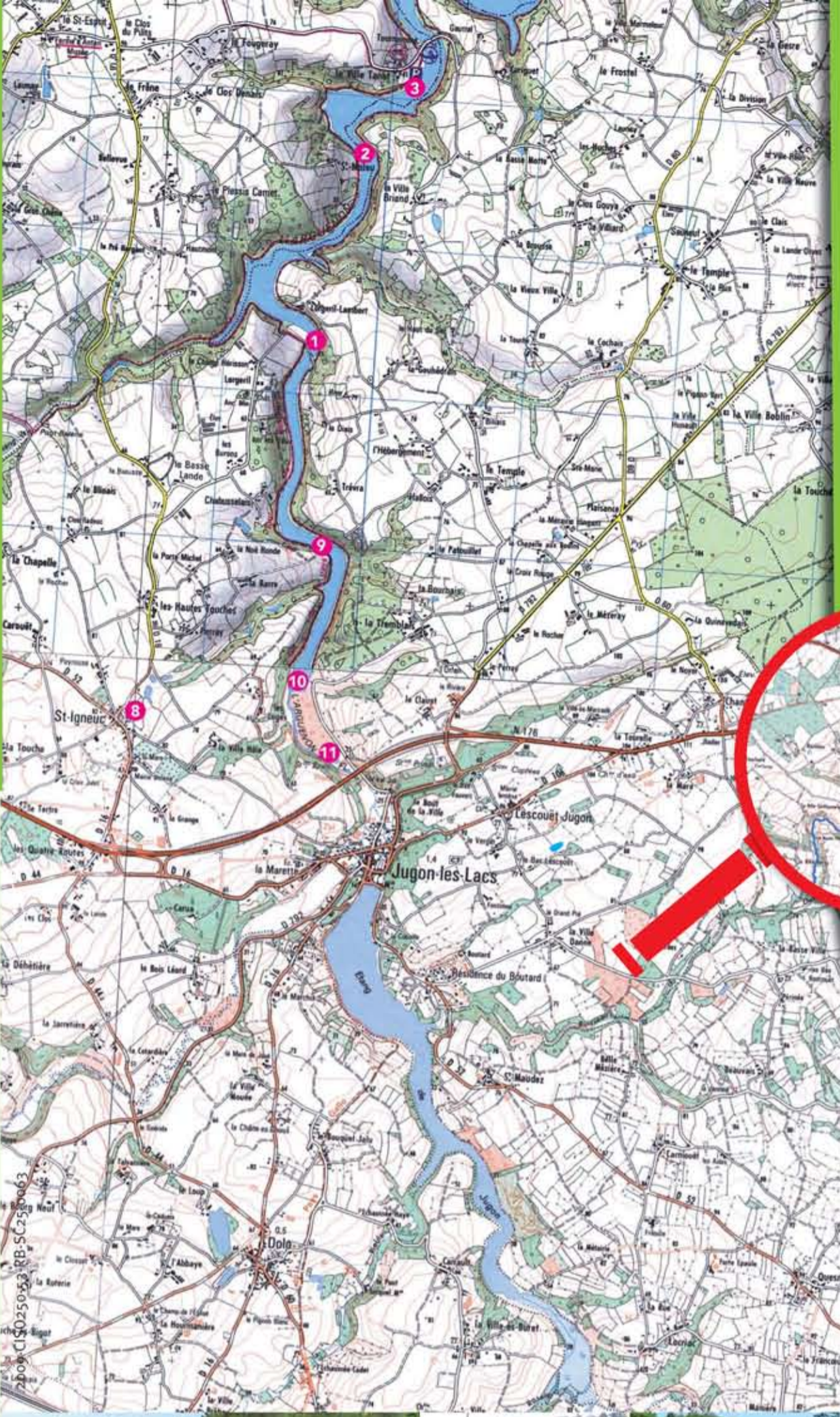
POUR TOUTE INFORMATION PÊCHE
La Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor
02 96 50 60 04
maisondelapeche@wanadoo.fr
Comité départemental du tourisme
7, rue St-Benoît - 22046 St-Brieuc cedex 2
02 96 62 72 01
www.cotesdarmor.com

Amis pêcheurs

Bienvenue sur les secteurs de pêche des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Jugon-les-Lacs et de Plancoët. Un important réseau hydrographique vous attend. De la rivière de première catégorie peuplée de truites fario aux étangs de seconde catégorie, une multitude de techniques et de poissons s'offrent à vous. Les AAPPMA œuvrent pour la protection des milieux aquatiques et la promotion de la pêche pour votre plaisir. Merci de respecter la réglementation et la préservation de l'environnement humain et naturel : respect des clôtures, respect des cultures, des autres pêcheurs, respect de la faune et de la flore. Les membres des bureaux des deux AAPPMA vous souhaitent de passer de bons moments au bord de l'eau.

F. CHAPIN
Président
de l'AAPPMA
de Jugon-les-Lacs

J.-C. AILLET
Président
de l'AAPPMA
de Plancoët



Les parcours découverte
ont été créés pour tous les pêcheurs, du débutant au pratiquant régulier. Bien aménagés et conçus pour une pêche facile d'accès, ils se caractérisent par une réglementation spécifique : pêche à une canne et remise obligatoire de tous les poissons à l'eau après capture.

Les parcours famille
ont été créés afin de vous permettre de passer un agréable moment au bord de l'eau en famille. Bien aménagés et adaptés à chacun des membres de la famille (coin pique-nique, toilettes, pontons, jeux...) ils proposent une pêche récréative et de qualité.

Légende

- Rivière 1^{re} catégorie
- Rivière 2^e catégorie
- Lac / étang 2^e catégorie
- Limite AAPPMA
- Ecole de pêche
- Mise à l'eau
- Espace pique-nique
- Parking
- Camping
- Ponton pêche handicapé
- Maison pêche et nature 22
- Réservoir brochets

Les étangs Abords faciles Abords ouverts Abords sauvages Barque autorisée Bateau moteur thermique autorisé

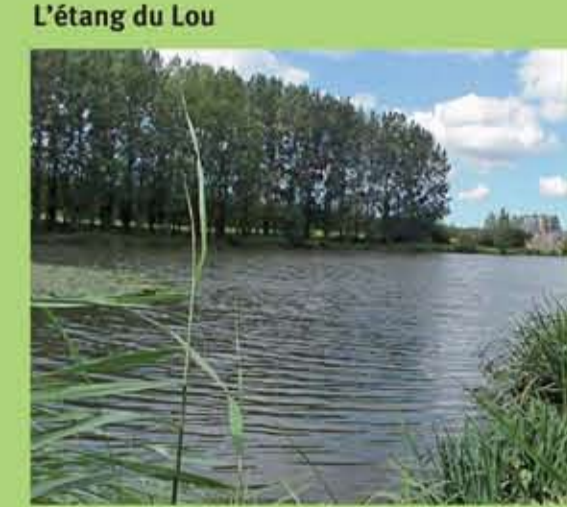
Plan d'eau	Peuplement
05 RETENUE DE L'ORGERIL Jugon-les-Lacs	40 ha Blancs / Carpe / Tanche / Brochet / Perche
20 ETANG DE JUGON Jugon-les-Lacs	60 ha Blancs / Carpe / Brochet / Perche / Sandre / Black Bass
25 BARRAGE DE LA VILLE HATTE Pléven	200 ha Blancs / Carpe / Brochet / Perche / Sandre
31 ETANG DU LOU Dolo	3 ha Blancs / Carpe / Tanche / Brochet / Perche / Black Bass
69 ETANG DU BAS LESCOUËT Jugon	0,3 ha Gardon / Carpeau



L'étang de Jugon
Situé au cœur de la petite cité de caractère, l'étang de Jugon s'étend sur 60 hectares. Récemment dévasé, sa profondeur varie de 1 à 5 m, pour une moyenne de 3 m. Rendez-vous incontournable des pêcheurs de carpes, l'étang reste néanmoins un lieu de pêche privilégié pour toute la famille où la capture de gardons, carpeaux, brèmes et tanches reste aisée. Côté carnassier, le brochet et la perche sont les plus représentés même si le sandre se montre de plus en plus présent depuis l'opération de dévasement. Depuis 2009, l'AAPPMA locale introduit chaque année des black-bass afin de proposer un nouveau type de pêche.



Réservoir brochet de Lorgeril
Ce plan d'eau est situé sur l'amont du barrage de l'Arguenon, juste après la commune de Jugon-les-Lacs. D'une superficie de 40 hectares, cet étang est déconnecté du barrage par un immense clapet assurant la gestion des niveaux d'eau. L'AAPPMA de Jugon-les-Lacs, en collaboration avec la fédération et le Conseil général, a décidé d'expérimenter un nouveau type de gestion piscicole en créant un réservoir brochet. La pêche de ce poisson y est possible uniquement aux leurres et en No-kill (remise à l'eau obligatoire des captures). Pour vous y rendre, prenez la direction de Saint-Igneuc (8) puis tournez vers le lieu dit la Barre (9) ou rendez-vous directement au déversoir de Lorgeril (1). Vous pouvez également prospecter la zone amont en passant par le bout de la ville de Jugon en rive droite (10) mais attention les 300 premiers mètres sont en réserve de pêche.



L'étang du Lou

Cet étang d'une superficie de 3 hectares, est adapté à toutes les pêches et est très facile d'accès. Si la pêche des poissons blancs est la plus pratiquée, le brochet et la perche sont également bien implantés. Depuis quelques années l'AAPPMA de Jugon-les-Lacs tente l'introduction du black-bass sur ce plan d'eau. De beaux spécimens y sont représentés mais pour les capturer le pêcheur devra user de tous les stratagèmes.

Où se procurer sa carte de pêche ?

- Maison Pêche et Nature**
rue des Grands Moulins
22270 JUGON-LES-LACS Tél : 02 96 50 60.04
- Office de Tourisme**
Place du Martray 22270 JUGON-LES-LACS
Tél : 02.96.31.70.75
- Bar Le Maryland's** Au chêne au Loup 2
2270 PLEDELIAC Tél : 02.96.34.80.01
- Bar chez Isabelle et Rodolphe TAQUIN**
22270 DOLO Tél : 02.96.31.66.74
- Le Virgin Bar** - 1 rue du Pont Besnier
22270 ST RIEUL Tél : 02 96 34 13 96

Votre carte de pêche sur
www.carte-de-peche-ehgo.fr

Les rivières

L'AAPPMA de Jugon-les-Lacs gère des rivières de première catégorie où la truite fario est le poisson par excellence. L'Arguenon en amont immédiat de Jugon, la Rosaie, la Rieule, le Vau Déhy ou la Rosette font partie des ruisseaux à prospecter. Les pêches au toc, à la cuiller ou au vairon sont à privilégier et donnent les meilleurs résultats. Afin de préserver la ressource, la taille limite de capture de la truite est fixée à 23 cm et six poissons par jour.

Parcours pêche rivière :

En aval de Jugon-les-Lacs, la rivière Arguenon, au lieu dit le Bout de la Ville (11), a été aménagée pour pouvoir accueillir les pêcheurs à mobilité réduite. Un parcours de rivière de 2^e catégorie, de 800 m vous accueille afin de pêcher les poissons blancs, le sandre et le brochet à partir de pontons de pêche.

